



# AVIS PUBLIC

## AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT	N° 288-5	MODIFIANT	LE
RÈGLEMENT	NO 288-4	RELATIF À	LA
DÉLÉGATION DE POUVOIR			

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par le soussigné, M. Clément Costanza, Directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité ;

**QU'UN** Avis de motion est donné par Louise Lussier, conseillère, que le conseil municipal statuera à une prochaine assemblée d'un projet d'amendement du règlement no 288-5 modifiant le règlement no 288-4 en vigueur concernant la délégation de pouvoirs ;

**QUE** ledit projet de règlement a pour objet de modifier la section 7, article 2 relativement à l'autorité du directeur général auprès de tous les autres fonctionnaires, employés et officiers de la Municipalité et des dispositions déclaratoires, interprétatives et administratives ;

**QUE** la municipalité procèdera à son adoption lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 18 novembre 2024 ;

**QUE** toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement à l'Hôtel de Ville, aux heures habituelles d'ouverture au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington (Québec) ou sur demande à [dg@sherr.ca](mailto:dg@sherr.ca).

Donné à Saint-Patrice de Sherrington, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2024.

Clément Costanza

Directeur général et greffier-trésorier

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Clément Costanza, à Saint-Patrice-de-Sherrington, Directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis, le 16<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2024.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2024.

Clément Costanza  
Directeur général et greffier-trésorier